

Fiche communale d'information risques et sols

aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

 n° _____ du **03 février 2006 modifié** mis à jour le **24 juillet 2019**
2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels [PPR n]

2.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

 Ce PPR est **prescrit et non encore approuvé** oui non

 Ce PPR est **approuvé** oui non
PPRI de la Bruche – Commune de Mollkirch

 date **28/11/19**

 aléa **Inondation**

date _____

aléa _____

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

La note de présentation

 consultable sur Internet *
Le règlement

 consultable sur Internet *
Les documents graphiques

 consultable sur Internet *

Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux

 oui non
3. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques miniers [PPR m]

3.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR m

 oui non

date _____

aléa _____

date _____

aléa _____

date _____

aléa _____

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

La note de présentation

 consultable sur Internet *
Le règlement

 consultable sur Internet *
Les documents graphiques

 consultable sur Internet *

Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux

 oui non
4. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels [PPR t]

 4.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR t **prescrit et non encore approuvé**

 oui non

 4.2 La commune est située dans le périmètre d'un PPR t **approuvé**

 oui non

date _____

aléa _____

date _____

aléa _____

date _____

aléa _____

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

La note de présentation

 consultable sur Internet *
Le règlement

 consultable sur Internet *
Les documents graphiques

 consultable sur Internet *

Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux

 oui non
5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité

 zone 1 zone 2 zone 3 zone 4 zone 5

très faible faible modérée moyenne forte

Le document de référence mentionné à l'article R125-24 du Code de l'environnement est :

Article D 563-8-1 sur la répartition des communes entre les cinq zones de sismicité

 consultable sur Internet *
6. Situation de la commune au regard de la pollution de sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS)

 oui non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

Les documents graphiques

 consultable sur Internet *

pièces jointes

7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

en application de l'article R15-26 du Code de l'environnement

6. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

à la date de l'édition de la présente fiche communale les risques près de chez soi

 ! La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site <http://www.georisques.gouv.fr/> dans la rubrique : Connaître les risques près de chez soi

 catastrophes naturelles **nombre** _____ catastrophes technologiques **nombre** _____